

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombres de membres :

de la Commune de COGOLIN
Séance du Jeudi 02 AVRIL 2015

En exercice : 33

Présents ou représentés : 33

Qui ont pris part à la délibération : 33

Date de la convocation : 26/03/2015

Date d'affichage : 27/03/2015

L'an deux mille quinze et le deux avril à 19 heures, le Conseil Municipal de cette commune, convoqué, s'est réuni à la Bastide Pisan, sous la présidence de Monsieur Marc Étienne LANSAGE,

PRESENTS : Éric MASSON - Audrey TROIN - Régine RINAUDO - Rémy FÉLIX - Laëtitia PICOT - Pascal CORDE - Maria De Fatima FIANDINO - Aimé GARNIER - Patrick GARNIER - Jean-Jacques GABERT - Margaret LOVERA - Patricia BERENGUIER - Valérie ROBIN - Johan TOUCAS - Christelle DUVERNET - Jonathan LAURITO - Anthony GIRAUD - Jeanne LAURITO - Renée FALCO - Jean-François FARNET - Michel DALLARI - Patricia PENCHENAT - Frédéric LACOUR - Carole RUIZ - Malika OUAREZKI -

POUVOIRS : Élisabeth CAILLAT à Marc Étienne LANSAGE / Patrick CLAUDEL à Margaret LOVERA / Monique LEBLANC à Régine RINAUDO / Sébastien MACREZ à Audrey TROIN / Marie-Ly GARCIA à Aimé GARNIER / René LE VIAVANT à Éric MASSON / Ernest DAL SOGLIO à Michel DALLARI /

SECRÉTAIRE de SÉANCE : Jeanne LAURITO

Monsieur le Maire rappelle qu'il convient de décider de l'affectation des résultats de clôture de l'exercice 2014 du budget annexe « Immeubles de rapport ».

Le déficit d'investissement d'un montant de 646 775,34 € est reporté à l'article D001 du budget primitif 2015.

Pour ce qui concerne l'excédent de fonctionnement qui s'élève à 1 499 203,38 €, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de reporter la somme de 78 434,89 € en recettes de fonctionnement (article R 002) du budget primitif 2015, et d'affecter le solde en section d'investissement pour un montant de 1 420 768,49 € (article R 1068).

N° 2015/049

AFFECTATION DU RESULTAT 2014 - BUDGET ANNEXE « IMMEUBLES DE RAPPORT »

N° 2015/0049

AFFECTATION DU RESULTAT 2014 – BUDGET ANNEXE « IMMEUBLES DE RAPPORT »

Le Conseil Municipal, en ayant délibéré, décide d'affecter comme énoncé ci-dessus, les résultats de clôture de l'exercice 2014 du budget annexe « immeubles de rapport » à LA MAJORITE – 27 POUR – 6 CONTRE (Jean-François FARNET – Michel DALLARI – Ernest DAL SOGLIO – Frédéric LACOUR – Carole RUIZ – Malika OUAREZKI).

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,



M. E. Lansade

Marc Etienne LANSADE